

## **NOMINATIONS SUR POSTES ASH**

	<b>Diplômes</b>	<b>Nomination</b>
<b>Adjoints relevant de l'ASH</b>	<b>CAPPEI – CAPA-SH – CAPSAIS AVEC</b> une certification avec le module de professionnalisation ou le module d'approfondissement correspondant au poste	<b>A titre définitif</b>
	<b>CAPPEI – CAPA-SH - CAPSAIS SANS</b> une certification avec le module de professionnalisation ou le module d'approfondissement correspondant au poste	<b>A titre définitif</b> <i>Avec priorité aux demandes de formation sur le module d'approfondissement ou de professionnalisation correspondant au poste</i>
	<b>Stagiaires CAPPEI</b> 2018/2019	<b>A titre provisoire</b> Priorité pour un maintien sur le poste obtenu au mouvement 2018
	<b>Stagiaires CAPPEI</b> 2019/2020	<b>A titre provisoire</b>
	<b>Non spécialisé</b>	<b>A titre provisoire</b> <b>Hors RASED (maîtres E)</b>